

COMMUNAUTE URBAINE
DE

BORDEAUX

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE PUBLIQUE DU 22 DECEMBRE 2006
(CONVOCATION DU 11 DECEMBRE 2006)

(Convocation du **Erreur ! Aucune variable de document fournie.**)

Aujourd'hui vendredi vingt deux décembre deux mille six à 09 heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de Bordeaux s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain Rousset, Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles,
M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard,
Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique,
Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas,
M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice,
M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques,
M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques,
Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE
DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée,
Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE
FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia,
M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvere, Mme FAORO Michèle,
M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques,
M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel,
Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre,
M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry,
M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge,
Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert,
M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth,
Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice (à cpter de 11 h 00)	Mme CAZALET Anne-Marie à Mme PUJO Colette
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain (à cpter de 12 h 30)	M. CAZENAVE Charles à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. DAVID Alain à M. GRANET Michel (à cpter de 11 h 00)	M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE Didier (jusqu'à 10 h 25)	M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain	M. FAYET Guy à M. POIGNONEC Michel
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques	M. PONS Henri à Mme DARCHE Michelle
M. SOUBIRAN Claude à M. SIMON Patrick	M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel	M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert
M. BANAYAN Alexis à M. MANSENCAL Alain	Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (à cpter de 11 h 15)
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien	

LA SÉANCE EST OUVERTE

Syndicat intercommunal des Jalles de Lande à Garonne - Demande de subvention - Décision - Autorisation

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Syndicat intercommunal des Jalles de Lande à Garonne a organisé un colloque à l'occasion de son 30^{ème} anniversaire, « la Jalle pour un équilibre durable ». Cette manifestation, qui a eu lieu le 19 octobre 2006, a réuni tous les partenaires du syndicat avec qui il travaille à une gestion globale des cours d'eau dans le cadre de la lutte contre les inondations et l'amélioration de la qualité de l'eau.

Le SIJALAG est un des partenaires privilégiés de la Cub dans le cadre de la valorisation des espaces naturels du parc des jalles. Son action en matière de protection de la ressource en eau, et des écosystèmes s'inscrit totalement dans les objectifs que la Cub s'est fixés pour la protection de l'environnement et de développement durable. Ainsi il vous est proposé d'octroyer à titre exceptionnel une subvention au Syndicat, dans la limite de 20 pour cent du budget prévisionnel. C'est pourquoi la Cub pourrait subventionner le syndicat pour l'organisation de ce colloque, dont l'objet répond aux préoccupations de notre collectivité.

La Cub a elle-même participé à ce colloque. La direction du développement durable et de l'écologie urbaine y est intervenue en présentant le parc des Jalles, de même que la Direction Opérationnelle de l'Eau et de l'Assainissement, qui présentait une exposition sur la mission de la Cub en matière de gestion d'eau était proposée au public.

Le budget prévisionnel de ce colloque, estimé à 15 050 euros hors taxes, est réparti de la manière suivante :

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
	HT		HT

Immobilisations		Ressources propres	11 922	
terrain		Subventions		
construction		Etat		
matériel	700	Région		
mobilier		Département		
Charges		Cub	3 128	
achats		Autres EPCI		
prestations de service	6 500	Commune(s)		
matières et fournitures				
Services extérieurs		Bénévolat		
locations		CNASEA		
entretien	150	Autres recettes attendues		
assurances	300			
Autres services extérieurs		Ressources indirectes affectées		
honoraires				
publicité	3 500	Emprunts		
déplacements, missions	200			
Charges de personnel				
Salaires et charges	2 500			
Frais généraux	1 200			
TOTAL	15 050	TOTAL	15 050	

La Cub participerait à hauteur de 3 128 € (subvention non soumise à TVA).

La dépense afférente à cette subvention sera imputée sur le budget 2007 « prévention du milieu naturel » affecté à la direction de la Communication, sur la ligne suivante :

- compte 6745 – fonction 8330 – chapitre 67 – CRB P100

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 décembre 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Présidente,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
18 JANVIER 2007**

Mme FRANÇOISE CARTRON